



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 28 octobre 1996

Conseillers en exercice : 45

Votants : 42

Convocation du Conseil Municipal :
le 16 Octobre 1996

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 29 Octobre 1996

**Désaffectation d'un logement de fonction au groupe scolaire
Langevin Wallon et d'un logement de fonction au groupe scolaire
des Brizeaux**

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Bernard BELLEC - Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Claude PAGES, M. Robert LEON, Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD,
M. Alain BAUDIN, Mme Nadine PINSON, M. Gilles FRAPPIER,
Mme Françoise GAILLARD, M. Jacques LAMARQUE

Conseillers :

M. Christian RIBBE, Mme Jeanine BIMES, Mme Maryse ROUZIER,
M. Paul SAMOYAU, M. Luc DELAGARDE, Mme Danielle RICHARD,
M. Michel GENDREAU, Mme Chantal BARRE, Mme Françoise BILLY,
Mme Geneviève RIZZI, M. Gérard NEBAS, Mme Patricia LUCAS,
Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Jean-Michel PASSERAULT,
Mme Christiane FASILLEAU, M. Pierre STEVENET, Mme Janine LUCAS,
M. Jean PILLET, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Hervé LAMPIN,
M. Michel RIVALLIN, Mme Catherine REYSSAT,
Mme Marie-Cécile MORISOT, M. Guy-Marie GUERET

Secrétaire de séance : Guy-Marie GUERET

Excusés ayant donné pouvoir :

M. Gérard GAUDUCHON donne pouvoir à M. Robert LEON.
Mme Marie-Josèphe SOULISSE donne pouvoir à M. Bernard BELLEC.
M. Jean-Claude ALAZARD donne pouvoir à M. Claude PAGES.
M. Jean-Robert BEJUGE donne pouvoir à M. Gilles FRAPPIER.
Mme Annie COUTUREAU donne pouvoir à Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD.
M. Patrick ARNAUD donne pouvoir à M. Jean-Michel PASSERAULT.
M. Pierre GUERIT donne pouvoir à M. Pierre STEVENET.
M. Frédéric ROUILLE donne pouvoir à M. Jean PILLET.
Mme Ségolène ROYAL donne pouvoir à Mme Françoise GAILLARD.

Excusés :

Conseillers :

Mme Claire MINALI-BELLA, Mme Christiane ROUSSELLE,
M. Claude VITELLINI

CONSEIL MUNICIPAL DU 28 octobre 1996

Affaires Scolaires

Désaffectation d'un logement de fonction au groupe scolaire Langevin Wallon et d'un logement de fonction au groupe scolaire des Brizeaux

Monsieur le Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

La Ville de Niort possède un parc ancien de logements de fonction attribués aux instituteurs. Ces logements auraient besoin, pour la plupart, de travaux de réhabilitation, sans compter les mises en conformité, gaz et électricité. Certains de ces logements, situés en dehors des groupes scolaires, peuvent facilement recevoir une autre destination puisque situés en dehors de l'enceinte scolaire.

Le maintien de ces logements de fonction en bon état est de plus en plus difficile à assurer, compte tenu de la diminution régulière des recettes et des nouvelles dépenses auxquelles il faut faire face dans tous les domaines et notamment dans le domaine social et scolaire.

De plus, dans la mesure où à terme la Ville aura de moins en moins d'instituteurs à loger, compte tenu de leur intégration progressive dans le cadre des professeurs d'école, on peut s'interroger à juste titre sur la nécessité pour la Ville de continuer à entretenir un parc de logements alors qu'à terme, l'ensemble des enseignants du 1er degré fera partie du corps de professeurs des écoles qui ne bénéficient plus du droit au logement ou à défaut à l'indemnité représentative de logement.

En conséquence, au cas par cas, je souhaite que l'on revoit l'affectation des logements devenus vacants et situés en dehors des enceintes scolaires.

Concernant le groupe scolaire Langevin Wallon :

Un logement de fonction de type F4 est vacant au 40, avenue de la Venise Verte.

Concernant le groupe scolaire des Brizeaux :

Le 2ème logement de type F4 également situé en dehors du groupe scolaire vient d'être libéré. Compte tenu de sa situation géographique, à proximité de la plaine de jeux, ce logement pourrait trouver très facilement acquéreur ou être réaffecté à un autre usage à déterminer. Je vous rappelle que le Conseil Municipal, dans sa séance du 5 Juillet 96, a pris la décision de désaffecter le 1er logement des Brizeaux.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- solliciter l'avis de M. Le Préfet pour la désaffectation du logement du groupe scolaire L.Wallon et du logement des Brizeaux, en vue de leur affectation à un autre usage, ou de leur vente sur laquelle le Conseil Municipal serait alors appelé à statuer.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	42
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0

Pour le Maire de Niort
Bernard BELLEC
L'Adjoint Délégué

Gérard GAUDUCHON

[Ordre du jour](#)